

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
		Edition révisée n° : 2
		Date : 29 / 4 / 2014
		Remplace la fiche : 29 / 11 / 2011
SUPER DETARTRANT		81

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
 Nom commercial : SUPER DETARTRANT
 Type de produit : Solution aqueuse acide.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : LAMBERT CHEMICALS SPRL
 Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55
 4040 Herstal BELGIUM
 Tel : +32/4/248.86.60
 Fax : +32/4/248.86.61

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : C; R34

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Corrosion cutanée - Catégorie 1A - Danger - (CLP : Skin Corr. 1A) - H314

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



: C : Corrosif

Phrase(s) R

: R34 : Provoque des brûlures.

Phrase(s) S

: S23 : Ne pas respirer les gaz, fumées, vapeurs, aérosols.
 : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 : S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
 : S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Contient

: Eau déminéralisée
 : Acide formique

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
		Edition révisée n° : 2
		Date : 29 / 4 / 2014
		Remplace la fiche : 29 / 11 / 2011
SUPER DETARTRANT		81

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



- Pictogramme(s) de danger : SGH05
- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Pictogrammes (Mentions de mise en garde)



• Conseils de prudence

Généraux

- : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
- : P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention

- : P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Intervention

- : P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- : P303+361+353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- : P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- : P315 - Consulter immédiatement un médecin.

Stockage

- : P405 - Garder sous clef.

Considérations relatives à l'élimination

- : P501A - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

Autres dangers

- : Aucune dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation

Composants

- : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Acide formique	40 %	64-18-6	200-579-1	607-001-00-0	01-2119491174-37	C; R35

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM

Tel : +32/4/248.86.60

Fax : +32/4/248.86.61

En cas d'urgence : +32/70/245.245



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 2

Date : 29 / 4 / 2014

Remplace la fiche : 29 / 11 / 2011

SUPER DETARTRANT

81

SECTION 3 Composition/informations sur les composants (suite)

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Eau déminéralisée	: 60 %	7732-18-5	231-791-2	-----	----	Non classé. (DSD/DPD)

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Informations générales : Dans tous les cas : Consulter un médecin.
- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Maintenir la victime au repos en position semi-assise.
- Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin. / Emmener à l'hôpital.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Gorge douloureuse. Toux. Essoufflement. Douleurs abdominales. Diarrhée. Brûlures. Rougeurs, douleur. Vision brouillée.

Autres informations : Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Pulvérisation d'eau. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone. Poudre.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Exposé à la chaleur, peut subir une décomposition libérant des gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Evacuer et restreindre l'accès. Aérer la zone. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM

Tel : +32/4/248.86.60

Fax : +32/4/248.86.61

En cas d'urgence : +32/70/245.245

 LAMBERT SPRL CHEMICALS	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
		Edition révisée n° : 2
		Date : 29 / 4 / 2014
		Remplace la fiche : 29 / 11 / 2011
SUPER DETARTRANT		81

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Nettoyer les fuites ou pertes mêmes mineures, si possible, sans prendre de risques inutiles. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet résistant à la corrosion. Rincer abondamment à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

Manipulation : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures techniques de protection : Une ventilation par extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux de danger pour la santé. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conservez dans un endroit à l'abri du feu.

Stockage - à l'abri de : Toute source de chaleur ainsi que de la lumière solaire directe. Oxydant. Bases fortes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle : Acide formique : ILV (EU) - 8 H - [mg/m³] : 9
Acide formique : ILV (EU) - 8 H - [ppm] : 5

8.1. Paramètres de contrôle

Acide formique : ILV (EU) - 8 H - [mg/m³] : 9
Acide formique : ILV (EU) - 8 H - [ppm] : 5

SUPER DETARTRANT

81

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

Protection individuelle



- Protection respiratoire : Equipement de protection respiratoire approprié.
- Protection de la peau : Utiliser un vêtement de protection chimiquement résistant.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec un écran facial.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.
Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

8.2. Contrôles de l'exposition

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

- Etat physique à 20°C : Liquide.
- Couleur : Clair(e). Incolore.

9.1.b. Odeur

- Odeur : Piquant(e).

9.1.c. Seuil olfactif

9.1.d. pH

- pH : 2,2 (10 g/l)

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

- Point de fusion [°C] : Environ -15

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

- Point d'ébullition [°C] : Environ 108

9.1.g. Point d'éclair

- Point d'éclair [°C] : 75

9.1.h. Taux d'évaporation

9.1.i. Inflammabilité

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

- Limites d'explosivité : 14,9 - 47,6% v/v

9.1.k. Pression de vapeur

- Pression de vapeur [20°C] : 28 mbar

 LAMBERT ^{SPRL} CHEMICALS	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6
		Edition révisée n° : 2
		Date : 29 / 4 / 2014
		Remplace la fiche : 29 / 11 / 2011
SUPER DETARTRANT		81

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.l. Densité de vapeur

Densité de vapeur relative (air=1) : 1,6

9.1.m. Densité relative

Densité : 1,20 kg/l (20°C)

9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Complète.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Log P octanol / eau à 20°C : -0,54

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

9.1.q. Température de décomposition

9.1.r. Viscosité

9.1.s. Propriétés explosives

9.1.t. Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité thermique : Exposé à la chaleur, peut subir une décomposition libérant des gaz dangereux.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec : Bases. Agents oxydants forts.

Propriétés dangereuses : Le contact avec des métaux courants (acier, métaux galvanisés, aluminium) peut provoquer une corrosion et produire de l'hydrogène gazeux très inflammable.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydant. Bases fortes. Métaux finement divisés.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives. CO. CO2.

 LAMBERT ^{SPRL} CHEMICALS	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7
		Edition révisée n° : 2
		Date : 29 / 4 / 2014
		Remplace la fiche : 29 / 11 / 2011
SUPER DETARTRANT		81

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets indésirables pour la santé : Corrosif pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Provoque des brûlures.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 730 - 1830

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucun(es) dans des conditions normales.

12.4. Mobilité dans le sol

Produit très soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale

No. ONU : 1779

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

19 Etiquetage ADR



: 8: Matières corrosives
3. Liquides inflammables



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8

Edition révisée n° : 2

Date : 29 / 4 / 2014

Remplace la fiche : 29 / 11 / 2011

SUPER DETARTRANT

81

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

Transport terrestre

ADR/RID : Classe : 8
Groupe : II

No. I.D. : 83

Désignation officielle de transport : UN1779 ACIDE FORMIQUE, 8 (3), II, (D/E)

- ADR Classe : 8

- Groupe d'emballage ADR : II

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : Classe 8

- Groupe d'emballage IMO : II

- IMDG-Pollution marine : No -

- N° de fiche de sécurité : F-E S-C

Transport aérien

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 855
Packaging instructions passenger: 851

- Désignation officielle de transport : FORMIC ACID

- IATA - Classe ou division : 8

- Groupe d'emballage IATA : II

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.
PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM

Tel : +32/4/248.86.60

Fax : +32/4/248.86.61

En cas d'urgence : +32/70/245.245

 LAMBERT ^{SPRL} CHEMICALS	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9
		Edition révisée n° : 2
		Date : 29 / 4 / 2014
		Remplace la fiche : 29 / 11 / 2011
SUPER DETARTRANT		81

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).
Révision - Voir : *
Révision : 2
Date d'impression : 3 / 6 / 2014

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document